

VI.2 SECTEUR n°2 : autour de la station d'épuration d'Hoffen

VI.2 - Orientation et programme d'aménagement

La zone UE, située au nord du ban communal de Rittershoffen est destinée à accueillir les équipements de la station d'épuration d'Hoffen.

Afin de réduire l'impact visuel de cet équipement et de garantir son intégration paysagère, les contours du site seront plantés pour accueillir une haie paysagère servant de filtre visuel et limitant ainsi l'impact visuel des installations depuis la RD76.

La haie paysagère, d'une largeur de minimum 3 mètres, sera constituée d'arbustes et d'arbres à hautes tiges d'essences locales.

En bordure ouest et sud-ouest, une bande d'environ 5 mètres de large autour de la haie arbustive sera libre de plantations. Elle est prévue pour permettre l'aménagement d'une chemin d'exploitation, garantissant ainsi l'accessibilité des parcelles agricoles impactées par le projet d'extension de la zone UE.

